

Secrétariat général

**Arrêté n° 2021/SG/0095 du 29 janvier 2021
portant nomination de Mme Nathalie GIMONET, sous-préfète, cheffe d'État major
chargée de la lutte contre l'immigration clandestine**

**Le Préfet de Mayotte,
Délégué du Gouvernement
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

- VU la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de M. Jean-François COLOMBET, en qualité de préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement ;
- VU le décret du 12 août 2020 portant nomination de Mme Nathalie GIMONET, sous-préfète, chargée de mission auprès du préfet de Mayotte ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Mme Nathalie GIMONET, sous-préfète, chargée de mission auprès du préfet de Mayotte, est nommée cheffe d'État Major chargée de la lutte contre l'immigration clandestine ;

Article 2. - Le secrétaire général de la préfecture et la cheffe d'État Major de la lutte contre l'immigration clandestine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte.

**Le préfet,
délégué du Gouvernement,**



CLAUDE VO-DINH